



L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Mai 2010

« Vert », le développement !

En ce mois de la fête des mères, vous me permettrez d'ouvrir ce mot du maire en rendant hommage à toutes les mamans de Saint-Hippolyte. «Une journée, c'est pas assez», c'est toute l'année que nous devrions reconnaître l'amour et la générosité dont vous faites preuves quotidiennement. Merci !

Lors de la dernière séance, le conseiller Yves Dagenais nous informait que les travaux du comité pour l'implantation de l'internet haute vitesse avancent et devraient aboutir sur des solutions concrètes d'ici peu. C'est un dossier délicat, pour lequel nous ne détenons pas tous les leviers. Il nous faut composer non seulement avec les contraintes technologiques, mais aussi avec l'intérêt des entreprises offrant ce service. Cet intérêt est directement proportionnel au rapport coûts/bénéfices. Je veux souligner le sérieux et le dévouement des membres de ce comité.

Vous remarquerez que notre édition du mois de mai est consacrée principalement aux dossiers environnementaux. La politique environnementale que nous vous avons promise vient de franchir une première étape. En effet, le 24 avril dernier, nous avons invité les diverses associations de protection de l'environnement à venir nous donner un premier son de cloche sur les lignes directrices de notre politique environnementale. Merci de vous être déplacés, il y aura encore d'autres étapes consultatives avant l'adoption du produit final. Le conseiller Philippe Roy travaille ce dossier avec rigueur et détermination en collaboration avec les gens du service et du CCE. Je voudrais saluer la vitesse à laquelle ces gens travaillent et la qualité de leur travail, bravo!

Bruno Laroche, maire



Visites préventives

Au cours des mois de mai et de juin, le service Sécurité incendie effectuera des visites préventives pour vérifier les avertisseurs de fumée et les réservoirs de propane situés à l'extérieur de la propriété. La tournée sera effectuée par des pompiers portant l'uniforme de travail. Nous sollicitons donc votre collaboration pour améliorer la sécurité de la population. Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec le service Sécurité incendie au 450 563-2505 poste 241.

LES RUES VISÉES POUR 2010 :

3^e avenue, 4^e avenue, 5^e avenue, 10^e avenue, 12^e avenue, 14^e avenue, 17^e avenue, 157^e avenue, 160^e avenue, 165^e avenue, 167^e avenue, 169^e avenue, 170^e avenue, 171^e avenue, 370^e avenue, 372^e avenue, 373^e avenue, 378^e avenue, 396^e avenue, Ch. de Kilkenny, Ch. de la Carrière, Ch. de la Chapelle, Ch. de la Tour, Ch. des Hauteurs (800 et -), Ch. du lac Aubrisson nord, Ch. du lac Aubrisson sud, Ch. du lac Connelly (887 et +), Ch. du Petit ruisseau, Ch. Hunter, Place Lebeau, Rue Beaugard, Rue Bell, Rue Beloeil, Rue Champêtre, Rue Danis, Rue Dany, Rue de la Grande-Ourse, Rue de l'Érablière est, Rue de l'Érablière ouest, Rue de Monceau, Rue des Bouleaux, Rue des Cerisiers, Rue des Écureuils, Rue des Épinettes, Rue des Érables, Rue des Lilas, Rue des Ormes, Rue des Pins, Rue des Saules, Rue des Trembles, Rue du Boisé, Rue du Domaine, Rue du Geai bleu, Rue du Harfang-des-Neiges, Rue du lac Emery, Rue Langlois, Rue Lanthier, Rue Lebeau, Rue Maria-Louis, Rue Richer, Rue Simard, Rue Tério

Feu en plein air

Un incendie de broussaille ou de forêt peut faire un trait sur votre propriété. Le service Sécurité incendie désire rappeler que pour faire un feu à ciel ouvert, un permis est requis. Ce permis est disponible à l'Hôtel de Ville ou sur le site internet de la Municipalité.

Le fait de faire un feu en plein air sans permis peut engendrer une amende de 200 \$ pour une première infraction et un maximum de 1 000 \$ en cas de récidive. Des frais de 250 \$ sont ajoutés lorsqu'il y a un déplacement des pompiers.

MOT DU MAIRE

AVIS PUBLIC

Convocation aux personnes habiles à voter

Lors d'une séance du conseil tenue le 6 avril 2010, le conseil municipal de Saint-Hippolyte a adopté le règlement numéro 1005-10 qui décrète des travaux de revitalisation dans le noyau villageois. Ces travaux consistent à la construction de trottoirs des deux côtés du chemin des Hauteurs, de l'école des Hauteurs jusqu'à l'église, à la réfection du pavage et de la conduite d'égout pluvial, à l'installation de luminaires décoratifs et de mobilier urbain. Le coût des travaux est estimé à 1,218,000\$ et le montant de l'emprunt s'élève à 1,000,000\$. La Municipalité déduira de cet emprunt un montant de 811,942\$ qu'elle recevra des gouvernements provincial et fédéral dans le cadre du programme « Fonds Chantiers Canada-Québec » tel qu'il a été annoncé le 26 mars dernier.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 1005-10 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Le registre sera accessible de 8 h 30 à 19 h 00, le 25 mai 2010, au bureau de la municipalité de Saint-Hippolyte, situé au 2253, chemin des Hauteurs. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au jeudi, entre 08 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h, et le vendredi entre 08 h 30 et 12 h 30. Cet avis n'est qu'un résumé de l'avis officiel. Pour la version intégrale, vous pouvez communiquer avec la Municipalité ou consulter son site Internet www.saint-hippolyte.ca

Pour plus d'informations : www.saint-hippolyte.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Bilan de gestion des matières résiduelles

La Municipalité de Saint-Hippolyte est devenue membre de Tricentris, une corporation regroupant une quarantaine de municipalités qui opère un centre de tri de matières recyclables. L'avantage pour la Municipalité d'être membre de cette organisation est qu'elle peut acheminer autant de matières recyclables qu'elle produit, car elle n'a qu'à payer la cotisation annuelle de Tricentris. Il n'en coûte pas plus cher à la Municipalité d'augmenter ses quantités de matières recyclables, contrairement aux déchets qui, eux, sont facturés au volume enfoui. Nous avons donc avantage à augmenter notre taux de recyclage, pour le bien des générations futures, de l'environnement, mais aussi pour éviter une hausse des coûts d'enfouissement qui occasionneraient une hausse des taxes municipales. Le tableau suivant démontre l'évolution des quantités générées et récupérées ainsi que le taux de diversion que la Municipalité a obtenu pour les années 2003 à 2009 :

Quantité récupérée et taux de diversion							
Quantité en tonnes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Matières récupérées	232,89	293,78	316,00	520,71	633,73	665,18	631,02
Matières générées	3294,04	4393,64	4952,00	5012,48	4898,63	4745,65	4407,04
Taux de diversion	7,1 %	6,7 %	6,4 %	10,4 %	12,9 %	14,0 %	14,3 %

Vous constaterez que le taux de 14 % n'est pas très performant, car l'objectif de récupération est de 60 % pour le secteur municipal. Les Hippolytois ont donc beaucoup de chemin à faire avant de pouvoir atteindre cet objectif. Le prochain tableau met en perspective les résultats obtenus par le Québec et les résultats obtenus par la Municipalité de Saint-Hippolyte, au niveau de la performance en récupération. Vous pouvez constater que la Municipalité a une performance plus faible en comparaison avec le reste du Québec.

	Québec	St-Hippolyte
Résidus générés (en kg par habitant)	408 Kg	645 Kg
Résidus récupérés (en kg par habitant)	145 Kg	90 Kg
Résidus éliminés (en kg par habitant)	263 Kg	555 Kg
Taux de diversion	35,54 %	13,95 %

Comme les chiffres le démontrent, il y a place à l'amélioration. Chacun doit faire sa part et être plus vigilant concernant les matières qui entrent dans le bac de recyclage. Au cours des prochaines parutions, plusieurs trucs vous seront suggérés afin d'augmenter votre quantité de matières récupérées et ainsi redorer le blason de la Municipalité en matière de recyclage.

Ouverture officielle de l'Écocentre



L'écocentre situé à Saint-Hippolyte, qui est opéré par Développement Durable de la Rivière-du-Nord (DDRDN), sera officiellement ouvert le samedi 1er mai 2010 jusqu'au 30 octobre. Cette année, les citoyens bénéficieront de 100 jours d'ouverture de plus comparativement à l'année dernière. En effet, l'écocentre sera ouvert cinq jours par semaine, c'est-à-dire du mardi au samedi, de 9 h à 16 h.

Pour les citoyens qui désirent une plage horaire plus élargie, ils peuvent se rendre à l'écocentre de Saint-Jérôme qui est ouvert de 8 h à 17 h, du mardi au samedi. Avec les nouvelles heures d'ouverture, la Municipalité encourage tous ses citoyens à utiliser ce service en grand nombre. L'an dernier, les Hippolytois ont récupéré 7 tonnes de résidus domestiques dangereux et d'encombrants. Afin de vous aider à augmenter la quantité de matières récupérées, la Municipalité vous invite à consulter la liste des matières qui sont acceptées et refusées disponible au www.saint-hippolyte.ca dans la section Ordures et Recyclage ou sur le site Internet de DDRDN au www.ecocentredrdrn.org. Pour terminer, l'écocentre est situé au 2056 chemin des Hauteurs, c'est-à-dire sur le même site que le garage municipal. Pour toute autre question, vous pouvez appeler chez Développement Durable Rivière-du-Nord au 450-560-0451.

Journée de l'environnement

La Municipalité organise une Journée de l'environnement le samedi 29 mai, de 9 h à 12 h, au pavillon Roger-Cabana (située au 2060, chemin des Hauteurs). À cette occasion, les Hippolytois pourront en profiter pour venir faire analyser leur eau de consommation ou de baignade à prix réduit (environ 50 % moins cher qu'au laboratoire).

Pour cela, il faudra d'abord se procurer des contenants stériles en se présentant à l'Hôtel de Ville du 24 au 28 mai, durant les heures normales d'ouverture des bureaux soit : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Puis, il faudra venir déposer les échantillons d'eau recueillis au kiosque du laboratoire Microbi-Eau le samedi 29 mai entre 9 h et 12 h. Ensuite, le laboratoire accrédité par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et

des Parcs procédera à l'analyse demandée par chaque citoyen. Plusieurs types d'analyses seront disponibles :

- Analyses bactériologiques : 30 \$ (coliformes totaux et fécaux, entérocoques fécaux et colonies atypiques);
- Analyses physico-chimiques : 40 \$ (alcalinité, conductivité, couleur, dureté totale, fer, manganèse, pH, turbidité);
- Combo 1 + 2 : 60 \$;
- Eau de baignade : 10 \$ pour les coliformes fécaux ou 16 \$ pour les coliformes fécaux et les streptocoques fécaux;



Gilles Beauregard
Finance & Administration,
Communication & Culture
450.563.2505 #506
gbeauregard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais
Travaux Publics
450.563.2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine
Services communautaires
Loisirs
450.563.2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay
Sécurité publique
450.563.2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450.563.2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy
Environnement
450.563.2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 7 juin, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

Conseil en vidéo

Rendez-vous sur le site web de la municipalité pour visionner la réunion du conseil du mois d'avril www.saint-hippolyte.ca

Veillez noter que deux modes de paiement seront acceptés par Microbi-Eau : les chèques personnels et l'argent comptant.

Également, de jeunes arbres seront distribués gratuitement aux citoyens présents lors de cette activité. Plusieurs compagnies oeuvrant dans divers domaines de l'environnement seront présentes. De plus, il sera possible pour les membres de l'APLA de commander des plants indigènes typiquement riverains auprès de leur association.



Bibliothèque



JOURNÉE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Nous avons souligné, le 23 avril dernier, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur en offrant une rose aux abonnés avec la collaboration de la boutique Avec fleurs et passions. De plus, un tirage a eu lieu. Voici les gagnants : Maude Couture a remporté la carte-cadeau de Renaud-Bray d'une valeur de 25 \$, Marie-Hélène Chenail, Éthel Racine, Gilles Allard, Élisabeth Hamel et Louise Quenneville ont remporté un sac écologique.

Fête de la pêche

Samedi, le 12 juin prochain dès 9 h aura lieu la Fête de la pêche au Parc Régional de la Rivière-du-Nord. Voilà l'occasion rêvée de s'initier, en famille, aux plaisirs de la pêche. De plus, il sera possible de participer à des ateliers qui s'articuleront autour des poissons. Aucun souci pour le permis de pêche puisqu'il n'est pas requis lors de cette journée. Afin de jouir pleinement de cet événement, nous vous recommandons d'apporter votre pique-nique. Les 100 premiers enfants qui s'inscriront le matin même recevront une canne à pêche en cadeau !

PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
450 431-1676 www.parc-rivière-du-nord.com



Jean-François Prud'homme, ex-académicien

Concours de photos

À travers les quatre saisons, mettez en valeur la vie à Saint-Hippolyte. Les quatre meilleures photos sélectionnées seront récompensées.

PHOTOS ADMISSIBLES

Les photos doivent avoir été prises à St-Hippolyte et être sur support numérique en format JPEG à 300 DPI. En outre, nous devons trouver ces informations en pièce-jointe à votre photo : Le nom du photographe, adresse complète et numéro de téléphone, endroit et date où la photo a été prise.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Chaque participant peut soumettre une seule pho-

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Grâce au retour imminent du Club de lecture, nos 3 à 12 ans seront ravis de partir à la découverte du monde des animaux. Cette expérience enrichissante leur permettra de vivre un bel été accompagné de lectures plus passionnantes les unes que les autres. À partir du 15 juin, chaque enfant qui s'inscrit au club recevra un cadeau et un coupon par livre emprunté pour participer à un grand tirage qui aura lieu le samedi 28 août. Le Club de lecture, c'est lire pour le plaisir et c'est partir à la découverte du monde des animaux !

LA VENTE DE LIVRES

À mettre à votre agenda : la vente de livres usagés aura lieu à la bibliothèque le vendredi, 2 juillet de 14 h à 19 h.



Fête nationale

Jeudi, 24 juin de 15h à minuit
Parc Roger-Cabana

PROGRAMMATION : 9 heures de plaisir!

Cette année, ne manquez rien de la fête. Soyez des nôtres dès 15 h en profitant de nos nombreuses activités familiales : kiosque Éduca-zoo, maquillage, jeux gonflables dont l'un avec jets d'eau (pour les enfants, pensez maillot !), tours de poneys et plus encore... Vous avez une petite fringale ou aimeriez vous procurer un souvenir? Nous avons pensé à tout pour rendre votre expérience inoubliable : service de navette, accueil, kiosque souvenir, coin BBQ, bar, premiers soins, toilettes, animation, groupe musical « Les 4 gars du Nord » et nos fameux feux d'artifice! Nous vous attendons en grand nombre pour célébrer cette belle fête. Psst! Le 24 juin, on porte du blanc et du bleu !
En cas de pluie, les activités sont annulées !

Heures d'ouverture

Mardi	13 h à 19 h
Mercredi	9 h à 19 h
Jeudi	13 h à 21 h
Vendredi	13 h à 21 h
Samedi	9 h à 14 h

Information : 450.224.4137

871, chemin des Hauteurs
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

RETOUR À LA NORMALE : 18 MAI

Suite à deux semaines de fermeture, nous serons heureux de vous accueillir dès le 18 mai. En raison du changement de logiciel, plusieurs services ont été bouleversés dont celui des prêts inter-bibliothèques. Ce service reprendra graduellement en juin, mais nous acceptons dès maintenant vos demandes. Merci de votre compréhension

À ne pas manquer !
Dernière de l'année

Disco des jeunes

Vendredi, 11 juin 19h à 21h30
Pavillon Roger-Cabana (7-14 ans)
Coût : 5 \$

Recrutement de bénévoles

Le Comité Fêtes et festivals souhaite compléter son équipe de bénévoles. Vous aimeriez vous impliquer lors de l'événement? Nous saurons répondre à vos attentes.

Camp de jour Tortilles

Laissez-vous séduire par la nouvelle programmation Tortilles concoctée par la Municipalité de Saint-Hippolyte. Une panoplie d'activités et de sorties pour combler petits et grands.

LE CAMP DE JOUR TORTILLES C'EST...

- 8 semaines de plaisir du 28 juin au 20 août pour les 4-12 ans
- Un programme abordable : 60 \$/semaine
- Plus de 14 activités spéciales ou sorties offertes à la carte (15 \$/journée)
- Des moniteurs expérimentés et dévoués

→ **Info & inscriptions :** Mercredi, 26 mai de 18 h à 20 h au Pavillon Roger-Cabana

Mode de paiement : Argent, chèque ou Carte débit

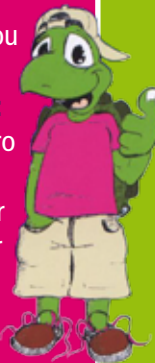
Éléments requis pour l'inscription : photo (format passeport), numéro d'assurance maladie et taille de l'enfant.

Avis important : Pour le Camp de jour Bruchési, le tarif est maintenu à 95 \$ par semaine (applicable pour les résidents de Saint-Hippolyte) grâce à une entente prise avec la Municipalité.

Information

Anne-Marie Braün

Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire
ambraun@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 # 238



Un agent de police communautaire à votre service



Dans le cadre des besoins de services demandés par les municipalités, la création du poste d'un agent sociocommunautaire était une nécessité afin de répondre aux multiples demandes des différents organismes, groupes culturels, sociaux ou autres. Il a comme tâches les points suivants :

- A titre de patrouilleur, intervenir dans les milieux de vie jeunesse de notre MRC (écoles, parcs, etc.); planifier les événements spéciaux et périodiques sur une base annuelle;
- Initier des activités en liaison avec la communauté en considérant leurs besoins;
- Faire connaître à la communauté, les services offerts par la SQ en matière de prévention;
- Promouvoir et appliquer les principes de la police de proximité et de l'ASRP;
- Développer et entretenir des relations avec les partenaires, les organismes communautaires,

les municipalités et les organismes gouvernementaux afin de collaborer au développement de la communauté en lien avec le mandat de la SQ;

- Cibler et énumérer les acteurs-clés à rencontrer mensuellement;
- Assigner les parrains/marraines et s'assurer de leur présence aux différentes tables de concertation et comités locaux;
- Développer, améliorer et/ou gérer des outils et des programmes de prévention en réponse à une problématique sectorielle;
- Élaborer un plan d'action personnalisé à la municipalité ou à l'organisme demandeur en fonction de leurs particularités et besoins et y impliquer les collaborateurs.

Toujours soucieuse de donner un service de qualité, la Sûreté du Québec a nommé l'agent José Caron au poste d'agent en relations communautaires qui s'efforcera d'offrir une bonne communication et oeuvrera en étroite collaboration avec la population. L'agent Caron compte déjà plusieurs années de service au sein de la Sûreté du Québec et il a été assigné à ce poste pour ses qualités de relationniste.

Originaire du Nord-du-Québec, plus précisément de l'Abitibi-Témiscamingue, il s'est installé dans les Laurentides en 2004 lors de l'arrivée de la Sûreté du Québec dans la municipalité de Prévost. Il

est le pionnier des comités de quartier dans cette même municipalité et épaula depuis, les différents intervenants. En conclusion, il informe les citoyens des multiples programmes leur étant offerts et il sensibilise la population sur la responsabilité de chacun, de combattre la criminalité en impliquant la collectivité. Il reste d'abord et avant tout un policier qui se doit de faire respecter les lois et régner l'ordre.

Déchetage des branches

Les collectes auront lieu le 1er mardi de chaque mois, de mai à novembre.

Veuillez prendre note que les branches ne sont plus acceptées sur le site du garage municipal et de l'Écocentre, situé au 2056, ch. des Hauteurs. Ce service ne permet pas l'abattage d'arbres ni l'émondage, car un permis est requis.

CRITÈRES DE CUEILLETTE :

Afin de donner un service adéquat, nous vous demandons :

- de déposer vos branches au bord de la route, dans votre entrée et non dans les fossés, 24 heures à l'avance;
- de mettre le diamètre le plus gros des branches vers le haut du côté de la rue;
- de ne pas déposer des branches de plus de 3 pouces (7,5 centimètres) de diamètre;
- le temps requis pour la récupération des branches ne devra pas excéder 15 minutes par résidence. Des frais supplémentaires seront imposés si le temps alloué à ce service est dépassé (100 \$ / heure).

COMMENT ACCÉDER AU SERVICE :

Réservez en téléphonant au Service des travaux publics au 450-563-2505 poste 242, au plus tard le vendredi précédant la date de la cueillette.



Coordonnateur des travaux d'infrastructures

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le coordonnateur est responsable de l'organisation, de l'exécution et du contrôle des travaux d'entretien des infrastructures du réseau routier, des bâtiments, des terrains de jeux, des équipements de parcs et des espaces verts. Il dirige, encadre et supervise l'équipe de travail de la division des travaux publics et de la division des loisirs et met en place des conditions afin d'assurer une prestation de services efficace et efficiente. Il s'assure que les travaux répondent au niveau de qualité attendu et voit au respect des normes et exigences en matière de santé et sécurité au travail

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire de 40 heures par semaine

La rémunération sera établie en fonction des qualifications du candidat et les conditions de travail sont établies selon la politique des conditions de travail du personnel cadre.

Aide journalier

La Municipalité de Saint-Hippolyte est à la recherche d'étudiants pour combler les postes d'aide journalier durant la saison estivale.

EXIGENCES

- Être étudiant inscrit à temps plein à l'automne 2010
- Être âgé d'au moins 16 ans au 15 mai 2010
- Être responsable
- Être débrouillard
- Être en excellente forme physique
- Avoir de l'initiative

PROFIL RECHERCHÉ

Détenir une expérience pertinente dans le domaine municipal ou de la construction routière. Posséder une expérience en supervision de personnel syndiqué. Avoir du leadership, un sens de l'observation et un bon jugement lors de situations complexes. Aptitudes à organiser, diriger, planifier, mobiliser et communiquer. Avoir le souci du détail, être orienté vers les résultats et le service aux citoyens. Aimer le travail terrain. Avoir une souplesse dans l'horaire de travail et être disponible pour effectuer, en rotation, de la garde la fin de semaine. Détenir un permis de conduire valide de classe 5.

RESPONSABLE

Sylvain Vanier, Directeur des travaux publics

☎ 2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1

✉ cledoux@saint-hippolyte.ca

Date limite du concours : 1^{er} juin 2010

HORAIRE

- 40 heures/semaine (lundi au vendredi) pour une période de 8 semaines.

SALAIRE

10,00 \$/heure

RESPONSABLE

Sylvain Vanier, Directeur des travaux publics

☎ 2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1

✉ cledoux@saint-hippolyte.ca

Fosses septiques

Au cours de l'été 2010, la Municipalité poursuivra l'inspection des installations sanitaires dans le cadre du plan d'action municipal pour la protection des lacs. Soyez accueillants envers l'équipe qui sillonnera le territoire : leur seul objectif, c'est de protéger l'environnement!

SECTEUR VIDANGÉ EN MAI

512^{ième}, 520^{ième}, 521^{ième}, 525^{ième}, 526^{ième}, 527^{ième}, 530^{ième}, 540^{ième}, 542^{ième}, 545^{ième}, 550^{ième}, 551^{ième}, 552^{ième}, 570^{ième}, 572^{ième}
Une partie des Hauteurs, une partie du Lac-à-l'Ours, Lac-Croche, une partie du Lac-du-Pin-Rouge, Lac-en-Cœur, Lucioles.